

# Société d'Histoire Tille-Ignon



Décembre 2024

LETTRE D'INFORMATION n° 60

2025



*La Société d'Histoire Tille-Ignon*

***Vous présente***

*ses meilleurs vœux, surtout de santé*

*pour l'année **2025***

**Société d'Histoire Tille-Ignon**

Siège social : Communauté de communes, COVATI  
4 Allée Jean Moulin BP 16 21120 Is-sur-Tille

Site internet : <https://www.histoire-tille-ignon.fr>

# **BULLETIN D'ADHÉSION 2025**

**Remplissez la fiche en dernière page et**  
**envoyez-la avec votre chèque :**

La cotisation pour l'année 2025 est fixée à :

**23 euros pour les adhérents habitants sur le territoire de la COVATI**  
(Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon)

**28 euros pour les autres** (participation aux frais d'envoi)

La cotisation est due pour l'année civile en cours, quel que soit le mois d'adhésion.

Afin de faciliter le travail du trésorier, nous vous demandons de la régler  
**avant le 1<sup>er</sup> avril 2025,**

par chèque libellé à l'ordre de la **S.H.T.I.**, adressé à :

**M Jean-Marc Daurelle 11 Rue du Puits Radier 21120 CHAIGNAY**

*Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, ce que nous regretterions, nous vous prions de retourner cette fiche au trésorier, précisant éventuellement les raisons de votre décision. Merci d'avance.*

Vous pouvez aussi nous adresser votre cotisation par un virement, RIB SHTI :

| BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE                                  |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |                           |
|-------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Titulaire du compte/Account holder                          |              | Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, quittances, etc.).<br>Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.<br>This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement for booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays. |                                |                           |
| ASSOC STE D'HISTOIRE TILLE-IGNON                            |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |                           |
| CHEZ M. DAURELLE<br>11 RUE DU PUIT RADIER<br>21120 CHAIGNAY |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |                           |
| Relevé d'identité bancaire / Bank details statement         |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                |                           |
| IBAN (International Bank Account Number)                    |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | BIC (Bank Identification Code) |                           |
| FR76 1080 7004 0475 0197 8011 580                           |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | CCBPFRPPDJN                    |                           |
| Code Banque                                                 | Code Guichet | N° du compte                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Clé RIB                        | Domiciliation/Paying Bank |
| 10807                                                       | 00404        | 75019780115                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 80                             | BPBFC IS SUR TILLE        |

Nota : Voir fiche à renvoyer en fin de la lettre d'Information.

**N'oubliez pas le nouveau site de la SHTI : <https://histoire-tille-ignon.fr>**

Is-sur-Tille

Décembre 2024

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous convier à la vingtième Assemblée Générale statutaire de la Société d'Histoire Tille-Ignon qui aura lieu salle de l'Orangerie, à Is sur Tille,

## **le mercredi 5 février 2025 à 20 heures**

(Si le quorum n'était pas atteint pour permettre à l'assemblée présente de délibérer valablement, une seconde assemblée générale serait convoquée même jour, même lieu à 21 h).

### **ORDRE DU JOUR :** (arrêté lors de la dernière réunion du conseil d'administration)

Rapport moral par le président Serge Thozet.  
Rapport d'activité par la secrétaire Maryline Huot-Pagny.  
Rapport financier par le trésorier Jean-Marc Daurelle.  
Rapport du vérificateur aux comptes, Patrick Usquin.  
Quitus aux administrateurs.  
Élection des membres du Conseil d'administration  
Élection du vérificateur aux comptes.  
Programme des activités prévues en 2025  
Questions diverses.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie, d'une courte communication sur l'histoire :

« *Le Conventionnel Dupuis* » par René Perrat

Tenir une assemblée générale annuelle est une obligation dictée par la loi de juillet 1901 et par les statuts de l'association (article 1).

Votre présence est vraiment souhaitée, elle est un encouragement pour les membres du conseil d'administration et c'est une occasion de nous retrouver tous ensemble. En cas d'empêchement, je vous demande de nous retourner le pouvoir en dernière page, dûment complété.

Cordialement.

Le président Serge Thozet

Nota : Voir fiche à renvoyer en fin de la lettre d'information.

# Compte rendu de l'Assemblée Générale – 2024

L'Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 7 février 2024 à 20 heures,  
Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille

## A/ Le rapport moral du président Serge Thozet.

Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence à l'assemblée générale de la Société d'Histoire Tille-Ignon, c'est encourageant pour les membres du conseil d'administration.

Vu le nombre d'adhérents présents ou représentés, l'assemblée peut délibérer valablement.

Les effectifs de la Société d'Histoire Tille-Ignon se maintiennent en cette année 2023. Nous comptons 119 membres adhérents, (11 départs et 8 arrivées) plus 24 membres d'honneur de la COVATI (23 communes + Collège). Soit un total de 143 membres.

Nous avons à regretter la disparition notre doyen, M. Jean Gremeau, un fidèle qui assistait à nos conférences ou aux journées-sorties, mais aussi de plusieurs autres adhérents, conjointes ou conjoints d'adhérents. Les membres de la Société d'Histoire Tille-Ignon et moi-même adressons nos très sincères condoléances à leurs familles.

Nous retrouvons peu à peu nos activités, c'est ainsi que la journée-sortie a pu être mise sur pied le samedi 29 avril par Denise Aymard, elle nous a fait découvrir Gray (Haute-Saône)

Autre point positif, les conférences qui ont pu être réalisées, et trois publications éditées. Merci aux conférenciers, aux auteurs des publications et à ceux des articles du dernier bulletin, notamment à M. Antoine Lacaille un nouvel auteur.

Une nouveauté, cette année nous avons adhéré à « l'Association bourguignonne des sociétés savantes ».

En conclusion une année 2023 encore bien active...

Nous allons revenir en détail sur tous ces points dans le rapport d'activités.

## B/ Le rapport d'activités 2023 de la secrétaire Maryline Huot-Pagny

Voyons ensemble le détail des activités de la SHTI :

- **La journée-visites prévue** le samedi 29 avril à Gray (Haute-Saône) a pu être réalisée. 49 personnes y ont participé, des adhérents mais aussi des sympathisants.

### **• Six conférences dont 3 à Is-sur-Tille :**

- 1- « L'improbable destin du Retable de Nicolas Bouesseau » par Jean-Marc Belin lors de l'A.G. le mercredi 1<sup>er</sup> février.
- 2- « La gendarmerie de la Révolution à l'Empire » par le général Pascal Jorré, le mercredi 26 avril.
- 3- « Histoire de la tour de Saussy et son système d'adduction d'eau » par M. Fabrice Guillet, le mercredi 22 novembre.
- 4, 5- Deux membres de la SHTI ont été invités par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon à présenter une conférence :
  - Christian Baujard a évoqué « *Georges Serraz, peintre portraitiste, sculpteur et éditeur d'art sacré* », le mercredi 19 avril.
  - Pierre Aymard, a présenté : « *Une bataille antique méconnue; sur la Vingeanne ou autres lieux* », le mercredi 17 mai.

Merci à eux d'avoir porté haut les couleurs de la SHTI

- 6- René Perrat a présenté « *La baronnie de Semur, son apogée au XI<sup>e</sup> siècle, ses liens avec les seigneurs de Vergy et les ducs de Bourgogne* », le dimanche 23 juillet lors des fêtes de la Madeleine à Semur-en-Brionnais.

- **L'ABSS.** Nous avons adhéré à « l'Association bourguignonne des sociétés savantes ».

L'ABSS est une fédération qui a pour objectif de mettre en avant le travail des sociétés, faire connaître ce qu'elles font, ceci à l'aide de deux moyens de communication : la Lettre de la Bourgogne Savante, qui est publiée deux à trois fois par an, et le site Internet, avec une rubrique agenda qui reprend les informations que les sociétés veulent bien transmettre. Cette adhésion permettra peut-être d'avoir un nouveau public pour nos publications. Plusieurs membres du C.A. ont assisté au colloque de Langres au mois d'octobre.

• **Les documents et publications :**

- Le bulletin N° 21 (2023) paru en fin d'année,
- Deux Hors-série : « *Diénay, il y a 160 millions d'années* » par Jacques Villand, paru en janvier et « *Georges Serraz, peintre, sculpteur et éditeur d'art sacré* » par Christian Baujard en décembre
- Trois Lettres infos, n° 55 (mai), 56 (septembre) et 57 (décembre).

• **Nous avons été invités à participer à différentes actions à Is-sur-Tille :**

- Samedi 14 octobre à la fête de la truffe et des papilles,
- Dimanche 3 décembre au marché de Noël.

• **Les visites :** Nous avons aussi participé, en relation avec l'office du tourisme, aux visites d'Is-sur-Tille. René Perrat, guide bénévole, a accompagné les visiteurs 5 jeudis pendant l'été (50 estivants au total, soit une meilleure participation qu'en 2022) mais également lors des journées du patrimoine. Il a aussi guidé deux visites (30 personnes au total) sur les vestiges du camp américain, ces dernières en compagnie de Pierre Aymard.

Infatigable, René Perrat a aussi participé, sur 4 après midi d'avril à juin, à une opération de visites de certains lieux d'Is-sur-Tille (l'école, l'hôpital et la place de La république) avec 2 classes de CE2 de l'école primaire Anatole-France. Il leur a fait découvrir, sur le thème *Is avant et maintenant*, les changements subis depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

• **Le conseil d'administration** s'est réuni trois fois les 19 janvier, 6 avril et 15 septembre.

**C/ Le rapport financier, exercice 2023**

Jean-Marc Daurelle nous communique les comptes de 2023.

Recettes 8514,79 € et dépenses 7600,63 €. Le résultat est positif de 914,16 €.

On remarque une stabilité des cotisations mais aussi une hausse des frais d'impression des ouvrages, soit 778 €, ce qui ne compense pas la hausse des ventes pour 436 €.

**D/ Le rapport du vérificateur aux comptes, exercice 2023**

La mission du vérificateur aux comptes consiste à s'assurer de la conformité de la tenue de la comptabilité de l'association avec les règles comptables et les spécificités de l'objet associatif.

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai vérifié les comptes de l'ASSOCIATION SOCIÉTÉ D'HISTOIRE TILLE-IGNON, dite SHTI, clos le 31 décembre 2023 et qui portaient sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Le 22 janvier 2023, l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de mon examen ont été mis à ma disposition par le trésorier M. Jean-Marc DAURELLE. Toutes les conditions de contrôles et de vérifications ont été réunies en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les livres comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives m'ont été présentés. Les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués et j'ai pu vérifier tous les justificatifs que j'ai souhaité, sans trouver aucune anomalie. Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes, respectivement de 10 000 € pour le compte d'épargne et de 11 999,56€ pour le compte courant. Le stock d'ouvrage s'élève à 1937,77 € pour 135 ouvrages.

Je n'ai trouvé aucune observation à formuler sur la véracité des comptes qui m'ont été présentés.

Grâce à 49 participants adhérents et non-adhérents, le voyage annuel à Gray a pu avoir lieu.

En résumé, les réserves financières, compte courant et compte d'épargne, sont largement suffisantes dans une conjoncture inflationniste.

J'adresse mes remerciements à Monsieur DAURELLE pour sa disponibilité et sa grande rigueur dans la tenue des comptes.

Vous pouvez donc en toute quiétude accorder le quitus pour cette saine gestion concernant les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils vous sont présentés. En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

À Til-Châtel, le 30 janvier 2024

M. Patrick USQUIN

\* Tous les rapports : moral, d'activités, financier et du vérificateur aux comptes sont approuvés à l'unanimité ; quitus est donné aux administrateurs.

\* Le vérificateur aux comptes est réélu pour un an.

\* L'assemblée générale a été suivie d'une courte communication sur l'histoire :

« *Histoire d'écoles à Is-sur-Tille* » par René Perrat.

|                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center"><b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SHTI</b></p> <p align="center"><b>Mercredi 05/02/2025</b></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## BULLETIN DE PARTICIPATION

**M Jean Marc Daurelle 11 Rue du Puits Radier 21120 CHAIGNAY**

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....@.....

\* (rayer la mention inutile)

|                    |         |
|--------------------|---------|
| AG SHTI 05/02/2025 | POUVOIR |
|--------------------|---------|

M ou Mme :

Pour être valable la signature doit-être précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| AG SHTI 05/02/2025 | COTISATION 2025 |
|--------------------|-----------------|

(\* Rayer la mention inutile et joindre un chèque au nom de la SHTI)

**Pour les autres ..... [28 €]**

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| AG SHTI 05/02/2025 | QUESTIONS DIVERSES |
|--------------------|--------------------|

|  |
|--|
|  |
|--|